

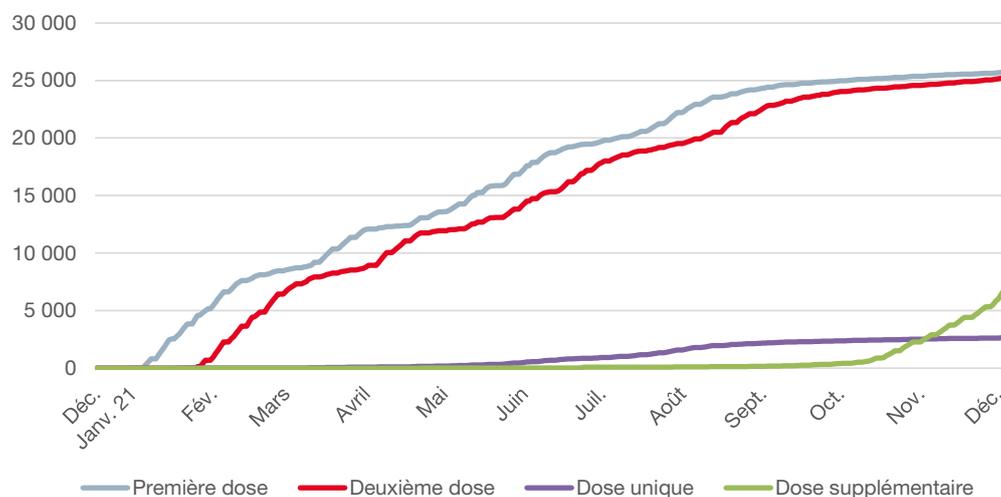
Covid-19 : Étude sur les données vaccinales

10 décembre 2021

Plus de 60 400 injections de vaccins administrées

Les données de vaccination sont arrêtées au 5 décembre 2021.

Évolution du nombre d'injections de vaccins selon le type de doses



Au 5 décembre 2021, plus de 60 400 injections de vaccins ont été administrées. Elles incluent plus de 25 700 premières doses et plus de 25 200 deuxièmes doses. Le nombre de doses uniques¹ s'établit à plus de 2 600 injections et les doses supplémentaires dépassent les 6 800.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,7 % des injections concernent des femmes.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Répartition des injections selon le pays de résidence au 5 décembre 2021

	Type de doses				Total
	Première	Deuxième	Unique ¹	Supplémentaire	
Monaco	21 169	20 810	1 719	6 376	50 074
France	4 344	4 202	893	404	9 843
Italie	99	96	9	5	209
Autres*	135	125	11	22	293
Total	25 747	25 233	2 632	6 807	60 419

*Autres dont non renseignés

Sur les 60 419 doses administrées au total, plus de 9 800 l'ont été à des personnes résidant en France et plus de 200 en Italie.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté². Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus. Elle a également été ouverte ensuite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté.

Une dose supplémentaire de rappel peut également être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 plus de six mois auparavant.

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

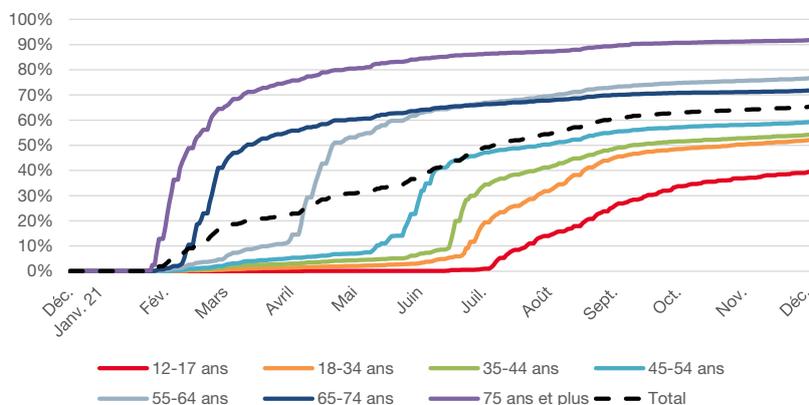
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

¹ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

² Source : <https://covid19.mc/>

La couverture vaccinale atteint 65,4 % au 5 décembre 2021

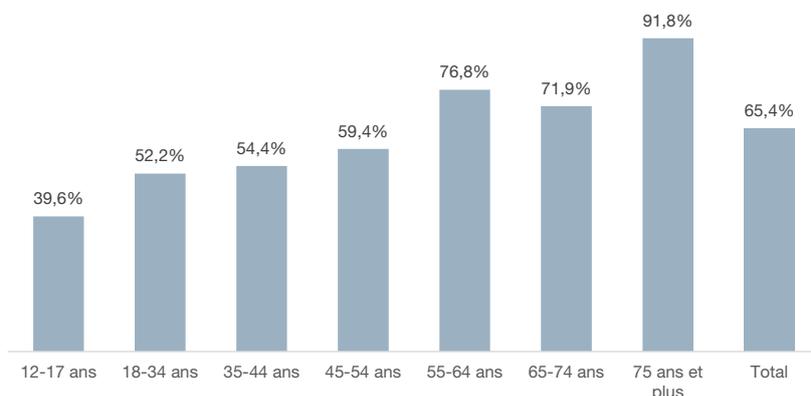
Évolution du taux de couverture vaccinale – schéma complet³ des résidents selon la tranche d'âge



Le taux de couverture vaccinale – schéma complet pour la population résidente augmente avec l'âge.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Taux de couverture vaccinale – schéma complet des résidents selon la tranche d'âge au 5 décembre 2021



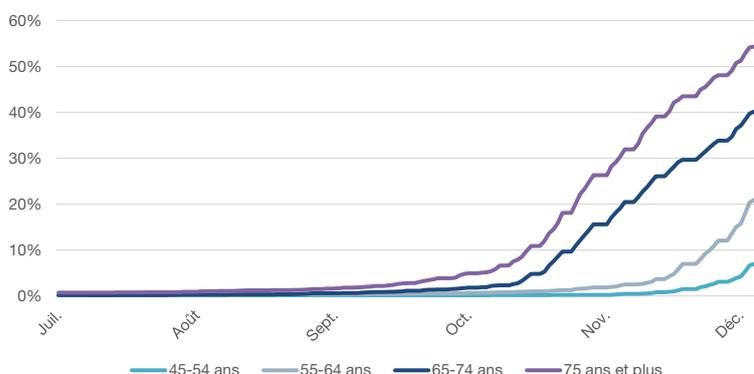
Au 5 décembre 2021, il est de 65,4 % pour la population résidente en âge d'être vaccinée.

Il dépasse les 50 % pour toutes les tranches d'âge au-delà de 18 ans.

Il atteint 76,8 % chez les 55-64 ans et est proche des 92 % chez les 75 ans et plus.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Évolution du taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire⁴ des résidents selon la tranche d'âge



Au 5 décembre 2021, le taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire atteint 54,3 % chez les résidents de 75 ans et plus, 40,1 % pour les 65-74 ans, 20,9 % pour les 55-64 ans et 6,9 % chez les 45-54 ans.

N.B. : La dose supplémentaire concernant dans la très grande majorité des personnes de 45 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE



³ Couverture vaccinale - schéma complet : Part de la population vaccinée avec une deuxième injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique

⁴ Couverture vaccinale – dose supplémentaire : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique